

Monsieur le Président,

En tant que représentants des personnels, nous tenons, dans cette instance, à obtenir des informations qui permettront d'ouvrir une réelle négociation sur les sujets que vous allez aborder.

Tout d'abord, nous avons pris bonne note que vous convoquiez ce comité technique, en lieu et place de l'informelle initialement imaginée, afin que la CGT soit présente. Tant que nous avons des instances de représentation et de dialogue qui existent encore, nous entendons bien que le dialogue social s'y déroule en-dehors de toute réunion informelle sur un coin de table ou de bilatérales.

Sur la forme : vous nous avez transmis un ordre du jour de deux lignes, sans documentation. La CGT a été dans l'obligation de vous demander la communication de documents, conformément au règlement intérieur de l'instance. En réponse, vous nous avez communiqué un discours de politique générale du ministre de l'action et des comptes publics devant l'ensemble des cadres du ministère (combien a coûté cette petite sauterie, alors qu'il faut mendier dans les services pour obtenir un toner d'imprimante ou un stylo ?), et deux circulaires. Nous pourrions presque être surpris de ne pas y avoir trouvé le discours de Brigitte Macron lors de la cérémonie protocolaire du petit mais diplomatiquement très puissant panda Yuang Meng, qui signifie « l'accomplissement d'un rêve ».

Ce premier CTL sous votre présidence commence fort mal. Nous attendions des documents sur la déclinaison de CAP 2022 dans le département. Mais, visiblement, ce n'est pas d'actualité. Alors, nous allons peut-être dissenter sur les belles phrases de M. Darmanin, qui manie les déclarations de guerre (citation de Saint-Exupéry) et le verbiage libéral habituel - que vous avez fort bien utilisé dans la Voix du Midi mais nous y reviendrons.

Concernant la mise en place du prélèvement à la source (PAS) : rarement annonce de réforme aura fait l'objet d'une telle cacophonie. De « nous sommes prêts » à « ça va être une catastrophe industrielle », en une semaine, on aura entendu tout et son contraire ! Si le gouvernement est prêt, les agents, eux, ne le sont clairement pas. Car, ce n'est pas avec l'ersatz de formation qui leur a été donné qu'ils sont en capacité de faire face sereinement aux interrogations des contribuables. Preuve en est la multitude de réponses aux questions des usagers, de « foires aux questions » en tous genres envoyées, chaque semaine, aux collègues chargés de cette mission... Et que dire du site "gérer son prélèvement à la source" qu'on annonce aux contribuables pour le 2 janvier 2019 sans avoir pu tester son contenu. Si on voulait passer pour des amateurs, on ne s'y prendrait pas autrement. Ou bien, peut-être, veut-on prouver, une fois de plus, que le système fiscal français est trop "compliqué" et qu'il est urgent de passer à la flat tax et de fusionner impôt sur le revenu et CSG (AXA, AGF et banques de tout poil s'en purlèchent les babines d'avance).

Toujours dans la ligne "comment dépenser moins", au début de l'été, vous nous avez dit avoir encouragé le recrutement de jeunes en service civique à la DGFIP. C'est déjà, en soi, une belle économie, puisque on envoie à l'accueil des jeunes qui pour 570 € travaillent vingt-quatre heures par semaine, ce qui équivaut, pour une centaine d'heure

dans le mois à 5€70 de l'heure. Ach ! on concurrence presque les mini-job de la loi Hartz chère à l'Allemagne !

Toujours soucieux de faire plaisir au ministre Darmanin, vous saupoudrez votre "Never ending tour" dans le département, de petites annonces sur l'installation des services du site des Carmes à Muret ou Saint Gaudens. D'une part, cela n'a pas trop fait rire les collègues que nous avons croisés. D'autre part, un agent nous a suggéré que l'équipe de direction s'installe à Saint Gaudens. L'air de la montagne pourrait faire du bien à certains qui semblent en déficit de globules rouges... Plaisanterie mise à part, vous avez, comme vos prédécesseurs, sciemment ignoré les représentants des personnels pour communiquer sur des évolutions qui sont pour le moins importantes. Le ministre Darmanin sera fier de vous, puisque vous suivez pas à pas et très rapidement les préconisations de son discours estival. Un bon point pour vous. Si ça tourne mal, Florence Parly vous gardera sûrement une place dans le futur sous-marin nucléaire.

D'ailleurs, dans son discours de politique générale du 11 juillet dernier, ce même Darmanin a salué le courage des cadres de la DGFIP qui proposent des restructurations avec des fermetures de lieux de service public. N'aurait-il pas été plus courageux de proposer la création de nouvelles implantations portées par les organisations syndicales du département ? Nous pensons au nord toulousain, proposition qui a été enterrée de votre propre fait, sans tenter de la porter au plus haut niveau. Quel courage !

Au sujet de « **la passionnante question des services publics dans les territoires et la façon dont nous accueillons le public** », M. Darmanin, toujours, déclare envisager « une meilleure information de proximité par des permanences dans tous les territoires ». Il évoque la difficulté à répondre aux questions complexes des usagers qui auront attendu pour ne pas avoir de réponse. Afin de mieux organiser cet accueil de proximité, accueil qui est en hausse, du fait notamment de l'instauration du PAS (selon vos propres propos dans l'édition du 12 septembre du quotidien de la démocratie), est-il opportun de mettre en première ligne des jeunes gens (services civiques) dont c'est la première approche du monde du travail ?

M. Darmanin pose aussi une question essentielle, celle de la démocratie. Cette question a plusieurs aspects :

- La démocratie sur le lieu de travail.
- La démocratie citoyenne.

Les derniers résultats électoraux, sous fond d'abstention record et de montée de la bête immonde, ont l'air d'alerter notre ministre. Sa solution : « réorganisation des services publics ». Il va même jusqu'à en faire une réponse essentielle à la volonté du peuple souverain. Il indique aussi dans son discours : « si nous partons tous du principe que la démocratie est notre boussole, alors nous devons en tirer les conséquences lorsqu'elle s'exprime ».

Or la démocratie citoyenne passe notamment par l'engagement de personnes dans la vie locale, la gestion de nos collectivités. Conseiller municipal de la bourgade de Bailly, vous devez, vous aussi, être particulièrement attaché à cet exercice (bien qu'à la lecture des compte-rendus des conseils municipaux, nous notons que vous n'êtes pas un des plus assidus). Élus démocratiquement, les élus municipaux sont amenés, au travers de leur conseil municipal et/ou communautaire, à prendre position sur certains sujets allant de la réfection d'une école, à la construction de logement, des tarifs des services qu'ils

délivrent, à la défense du service public de proximité.

Vous le savez une vingtaine de collectivités ont pris position dans l'est du département contre vos projets funestes de fermeture des trésoreries de Baziège et Nailloux. Nous vous remettons l'ensemble des délibérations et prises de position mises à jour que nous vous demandons de joindre en annexe du PV de ce CTL. L'expression d'une assemblée élue démocratiquement est-elle le point cardinal de notre boussole ? Si oui, quelles conséquences tirez-vous de cette expression du peuple souverain du Lauragais et de l'Est du département ?

Lorsque les collectivités rejettent à la majorité, pour ne pas dire à l'unanimité, la fermeture d'un service public de l'État sur leur territoire et que ce funeste projet s'applique tout de même, est-ce démocratique ?

Chantre de la communication, vous n'hésitez pas à demander un droit de réponse à l'expression du sentiment légitime du maire de Baziège devant la décision unilatérale et inique de fermeture de la trésorerie de sa commune. Bien que nous ayons regardé TF1 depuis lundi soir, nous n'avons vu aucun démenti de votre part suite à un nouveau droit de réponse comme dans la Voix du Midi.

N'ayant peur de rien, ou plutôt ayant une certaine idée du service public, vous n'avez pas manqué de vanter sur l'intranet local le passage de la Haute-Garonne au 20h de TF1, lundi. Nous vous demandons de publier, sur ce même intranet, notre communiqué qui rétablit la vérité des chiffres :

- fréquentation : 25 usagers accueillis en moyenne sur la période décomptée et non quatre comme annoncé sur TF1. Déjà dans votre droit de réponse cité plus haut à la Voix du Midi, vous parlez de 200 jours d'ouverture pour la trésorerie de Baziège. Vous oubliez que depuis le 1<sup>er</sup> mars 2015, ce poste n'est ouvert au public que trois jours par semaine, soit 156 jours par an. En tant que numéro un, vous devriez connaître vos services.
- loyer : 4.971,86 euros de loyer annuel versé à la commune et non les 20.000 euros annoncés dans le reportage. La commune de Baziège serait sûrement preneuse de récupérer rétroactivement la différence.
- emplois du poste : le reportage annonce quatre agents à temps plein. Suite à des mouvements de personnels, il n'y aura plus que trois agents à compter du 1<sup>er</sup> octobre : 1A + 2B en lieu et place d'1 IDIV cn + 3 B.

Toutes ces omissions, pour ne pas dire mensonges, commencent à faire beaucoup dans notre département. Rappelons-nous la réunion du conseil communautaire à l'Isle-en-Dodon le 1<sup>er</sup> juillet 2015 où la direction de l'époque mentait déjà sur le loyer. Ça continue ? Oui, les documents du CTL du 12 juin étaient incomplets, voire faux ! C'est à se demander ce que vous communiquez comme documents à notre ministre pour qu'il statue sur la fermeture ou non d'une trésorerie. Non, ce n'est plus possible! Ressaisissez-vous : réunissez l'ensemble des acteurs comme nous l'avons demandé au préfet de région. Donnons une autre image de notre administration !

Vous avez rencontré le préfet de région au sujet de CAP 2022 le 3 septembre en présence des organisations syndicales. Le préfet a affiché sa volonté de faire des propositions qui tiennent compte des réalités de la région Occitanie, qui est, à l'heure actuelle, 5<sup>ème</sup> sur 13 en terme de population avec 50.000 nouveaux habitants par an et sera 3<sup>ème</sup> en 2022.

Soulignant que notre région est celle qui compte le plus grand nombre de départements, il a estimé que les effets de taille et de masse devaient être pris en compte. Notre territoire est également très divers (50 % en zone de montagne, une grande zone littorale). Il a également affirmé être très favorable à l'expérimentation. Apparemment, vous avez ce point commun avec lui.

Vous l'aurez compris au travers de ces quels mots introductifs, la CGT ne participe pas à cette instance pour remplir une quelconque feuille de route ou cocher la case « dialogue social ». À vous de nous prouver qu'il en est de même vous concernant et qu'une véritable concertation sera établie dans la Haute-Garonne.

Pour conclure, plutôt que Saint-Exupéry, nous préférons citer Jean Jaurès :  
« La République c'est le droit de tout homme, quelle que soit sa croyance religieuse, à avoir sa part de la souveraineté ».